

Bergerac, 12 mai 2020

Monsieur le Président de la  
Communauté  
d'Agglomération Bergeracoise,  
Frédéric Delmarès,  
Domaine de la Tour,  
« La Tour Est »  
CS40012 - 24112 Bergerac Cedex

Monsieur le président,

Nous vous alertons ce mardi 12 mai 2020, estimant avoir un motif raisonnable de penser que notre situation de travail représente un danger grave et imminent pour notre santé et notre vie en raison du virus Covid-19, en raison du risque sanitaire qu'il représente et de l'anxiété liée à l'exposition à ce risque.

Par conséquent, nous faisons usage de notre droit de retrait.

Du fait même du danger, nous vous alertons que nous n'exécuterons pas les missions suivantes tant que les conditions de sécurité ne seront pas mises en œuvre :

- **L'accueil du public** tant que la mise en place d'hygiaphones en plexiglas à la banque d'accueil de prêt en secteur adulte et secteur jeunesse comme prévue dans le protocole transmis aux agents en date du 7 mai 2020 ne sera pas faite ;  
La fourniture de lingettes désinfectantes pour désinfecter les claviers des postes internet accessibles au public ainsi que les claviers et les surfaces de travail des agents mais également la pose de plexiglas pour séparer ces postes internet accessibles au public ne seront pas faites.
- **La désinfection des documents en retour** tant que la transmission de la fiche de données de sécurité concernant le virucide Phago'spore afin de connaître exactement l'équipement de protection individuel nécessaire et les conditions de manipulation de ce produit, ainsi que l'équipement individuel nécessaire ne seront pas fournis.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.